

**Motion de M. Jean-Louis Fazio et Mme Nicole Valiquer Grecuccio: «Pour que le quai du Seujet retrouve sa qualité d'espace public!»**

(renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement par le Conseil municipal lors de la séance du 5 octobre 2004)

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- les problèmes de sécurité que connaissent les usagers dans leurs parcours piétonniers le long du quai du Seujet, et plus particulièrement les enfants fréquentant l'école du Seujet, les enfants et les parents de l'espace de vie enfantine de Saint-Gervais, les enfants de l'association Astural, les personnes âgées et les membres du club des aînés;
- les voitures et les motos encombrant régulièrement les trottoirs le long du quai bâti du Seujet;
- la bande cyclable régulièrement obstruée par des véhicules de passage ou de livraison;
- l'absence de zones bleues dans le périmètre;
- la vitesse certaine de certains véhicules sur le quai du Seujet et le danger représenté pour les plus vulnérables, notamment;
- l'importance du quai comme lieu de promenade,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à étudier, dans un concept global, la sécurisation et l'aménagement de l'ensemble du quai du Seujet.